



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 43

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 30 septembre 2020

OBJET :

DE-20-09-1-39) AVENANT N°4 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS
PLURIANNUELLE AVEC LE VINCENNES VOLLEY CLUB

L'an deux mille vingt, le mercredi trente septembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 17 septembre 2020 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, Mme BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, M. VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : .

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme ALBERT

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200930-lmc1H7644H1-DE
Date de réception en Préfecture : 08/10/2020
Date de Publication : 08/10/2020

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération en date du 10 avril 2019 approuvant la convention d'objectifs pluriannuelle avec le *Vincennes Volley Club* ;

Considérant l'intérêt pour la Ville de poursuivre des relations de partenariat avec le *Vincennes Volley Club* ;

Après avis de la commission Jeunesse, Sports, Démocratie participative, Vie des quartiers, Santé du 24 septembre 2020,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve l'avenant n°4 joint en annexe, visant à modifier les horaires de mise à disposition des équipements sportifs prévus dans la convention d'objectifs pluriannuelle avec le *Vincennes Volley Club*.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer ledit avenant à la convention.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé